



## AVIS PUBLIC

---

### ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

**PRENEZ AVIS** que le Conseil municipal de la Ville de Coteau-du-Lac tiendra une séance extraordinaire, le **mardi 10 février 2026**, à 18 h 30, au pavillon Wilson, sis au 4b rue Principale à Coteau-du-Lac, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du Programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Prenez également avis que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le Programme triennal d'immobilisations.

**DONNÉ** à Coteau-du-Lac, en ce 27 janvier 2026.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Chantal Paquette".

Chantal Paquette, OMA  
Greffière